

Décision

Générale

colonial

Décision n° 88-421-1931 Soldes.

n° 88-421-1931

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 421 du 31/12/1931

Date de publication
8 décembre 1931

Date du numéro
31 décembre 1931

TEXTE INTÉGRAL

les soldes mensuelles des interprètes du service sanitaire : Mohamed Mokbel, Djafar Hassan et du cadî de Djibouti, Chamsan Ismaël, sont fixées comme suit : Mohamed Mokbel..... 420 francs Djafar Hassan. 220 — C'hamsan Ismaël..... 635 — Les prestations en thairers antérieurement perçues par ces agents sont supprimées. La présente décision aura son effet pour compter du 1er octobre 1931.